

AVIS À LA POPULATION

AIDE À DOMICILE

En cas de grosses difficultés : contactez l'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN
 Mme Corinne COLLETAZ, 50, rue Paul Painlevé – 01130 NANTUA
 Permanences : Mairie d'Izernore le jeudi de 13 h 30 à 15 h 30
 c.colletaz@adapa01.com 04 74 45 59 61

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Il est rappelé qu'en vertu de l'article L.211-19-1 du Code Rural la divagation des chiens est interdite. La commune soucieuse d'offrir un cadre de vie agréable à ses concitoyens, tient à rappeler que quelques règles élémentaires de civisme permettent à chacun de vivre en harmonie avec son entourage.

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures et les déchetteries sont désormais du ressort de la CCRAPC ... aussi les consignes de tri pour les plastiques ré-évaluent ... il faut uniquement déposer ce qui est indiqué dans le nouveau règlement de collecte qui vous sera diffusé : Merci à tous de trier & d'utiliser selon les règles les colonnes de tri sélectif.

ATTENTION :

Il n'y a plus de ramassage individuel, vous êtes invités à déposer vos ordures ménagères dans les points de collecte, dont les 3 nouveaux :



À LA SERRA,
 AU CHATELARD,
 SOUS LE PONT

DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES (JURIEUX, PONT D'AIN, PONCIN)

Les habitants de Serrières-sur-Ain peuvent utiliser les 3 déchetteries intercommunales de la CCRAPC ...
 CARTE DE DÉCHETTERIE OBLIGATOIRE (SE RENSEIGNER EN MAIRIE)
Ouverture PONCIN :
 MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 14 À 18 H
 SAMEDI DE 9 À 12 H ET DE 14 À 18 H
 SAUF JOURS FÉRIES

CRÉDIT PHOTO

Remerciements à Alain Nogues, Michel Delaye, Roland Vuillermoz, Jérémy Bataille, Sylvie Loisy, Michèle Fillon, Roger Gros, Nadine Roux, Christian Bardet, Marie-Juliette Arbez, Gérard Pupunat ...
 Et merci d'avance aux photographes futurs grâce à qui ce journal communal continuera de refléter autant que possible la couleur et la saveur de la vie à Serrières ...

TARIFS COMMUNAUX 2016

SALLE POLYVALENTE
Personne résidant sur la Commune
 1/2 journée 35 €
 1 journée sans vaisselle 65 €
 1 journée avec vaisselle 130 €
 2 journées sans vaisselle 130 €
 2 journées avec vaisselle 210 €
Personne résidant hors Commune
 1/2 journée 65 €
 1 journée sans vaisselle 95 €
 1 journée avec vaisselle 190 €
 2 journées sans vaisselle 210 €
 2 journées avec vaisselle 270 €
Sociétés locales
 pour une réunion : gratuité
 Pour 1 journée avec repas 60 €
 * Pour toutes les locations, une caution de 350 € sera exigée
 * La location s'étend du samedi 10 h au dimanche 12 h
 * Si le chauffage est demandé, un supplément de 40 € sera réclamé

EAU & ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE
 Montant HT de la part fixe : 92,40 €
 Montant H.T. du m³ pour les particuliers : 1,155 €
 Montant H.T. du m³ pour les professionnels :
 consommation < 300 m³ : 1,050 €
 consommation > 300 m³ : 0,840 €
Ne dépend pas de la commune, mais de l'agence de l'eau ...
 Redevance pollution domestique : 0,290 € le m³

ASSAINISSEMENT COLLECTIF
 Montant H.T. de la part fixe : 78,32 €
 Montant H.T. du m³ : 0,979 €
Ne dépend pas de la commune, mais de l'agence de l'eau ...
 Redevance modernisation des réseaux de collecte : 0,160 € le m³

CIMETIÈRE COMMUNAL
CONCESSIONS DE 2 m²
 30 ans : 240 €
 50 ans : 500 €
COLOMBARIUM COMMUNAL :
 15 ans : 300 €
 30 ans : 500 €
 50 ans : 600 €
 concession perpétuelle : 750 €
 Prix de la porte : 100 € gravure à la charge du propriétaire
JARDIN DU SOUVENIR
 Pose d'une plaque : 50 €

LOCATIONS À LA SOCIÉTÉ DE CHASSE
DES TERRAINS DE CHASSE COMMUNAUX :
 330 € par an
DU LOCAL COMMUNAL :
 400 € par an

site internet : http://www.serrieres-sur-ain.com

Bulletin municipal N°15
Janvier 2016
 mairieserrieressurain@orange.fr
 09 62 62 30 03

La Commune de Serrières-sur-Ain

LE PONT DE SERRIÈRES-SUR-AIN A ÉTÉ RÉ-OUVERT LE 8 NOVEMBRE 2015

mairieserrieressurain@orange.fr
 09 62 62 30 03

SOMMAIRE DU N°15

Page 1 :
 Le mot du maire
 Page 2, Page 3 :
 La vie associative
 Page 4 :
 À vos agendas

**Dossier : pages 5 à 8 :
 Notre commune ... un cadre de vie de charme**

Page 9 :
 La vie à Serrières-sur-Ain
 Page 10 :
 Le RELAIROUTE du MONT-BLANC reprend vie.
 Le pôle petite enfance de la CCRAPC
 Déclaration préalable de travaux
 Page 11 :
 Mot du Maire (suite)
 Humeur du Maire-Adjoint
 Page 12
 Avis à la population



LE MOT DU MAIRE
Par Christian Bardet

Paris a été victime d'inqualifiables vagues d'attentats en janvier et novembre 2015, nous en avons tous été profondément choqués. Ce qui suit n'est bien entendu pas comparable, mais, toutes proportions gardées, notre commune a été victime d'inqualifiables actes de vandalismes durant la période d'août à novembre, et les esprits de ses habitants ont été profondément marqués. Une piscine et un tracteur-tondeuse sabotés à l'huile de vidange, 2 voitures avec les pneus crevés, un revêtement de mur griffé, un chien empoisonné et une lettre anonyme. Ces malveillances ont généré de la suspicion, engendré des rumeurs, et également entraîné la démission de Catherine du conseil municipal.

Tout cela m'a amené en ce début d'année à préférer attendre la parution de notre bulletin communal pour communiquer sur ce désagrément par écrit plutôt que de manière orale comme je le faisais habituellement à l'occasion de la cérémonie de la cérémonie des vœux.

J'ai l'espoir que tout cela ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir d'une mauvaise année. Année qui laissera place, je le souhaite très sincèrement, à une nouvelle année 2016 rayonnante.

LE CONSEIL MUNICIPAL ET MOI-MÊME VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE ANNÉE DE BONHEUR, SANTÉ ET PROSPÉRITÉ ...

À porter au bilan de l'année écoulée, la numérisation de notre cimetière en vue de sa gestion avec un logiciel spécifique R'CIM du SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de E-communication de l'Ain) est opérationnelle et je remercie Jeannine et Roger pour leur aide précieuse. La fibre optique est installée et a provoqué de nombreuses adhésions. Notre local d'archive est terminé et prêt à recevoir les rayonnages courant janvier. Je remercie au passage la douzaine de bénévoles qui nous ont aidés au transport des matériaux jusque dans les combles de la mairie (voir photo page 8) et Jérémy, Yves-Claude et Gérard pour la mise en place de l'isolant et des panneaux OSB au sol. Cette opération bénévole pour le transport et la mise en place de ces matériaux a généré une économie de 9000 € pour le compte de la commune. Une nouvelle opération de transport de matériaux a été programmée le vendredi 22 janvier à partir de 14 h pour la deuxième partie des combles restant à isoler : **avis aux volontaires !**

Dans notre dernier bulletin nous vous avons informé de l'intervention sur nos archives d'Eugénie BONNAFOUS, archiviste au centre de gestion de l'Ain. Celle-ci a constaté la disparition du 1^{er} registre des délibérations et se devait d'en faire la déclaration. Cette disparition a donné lieu à une mise en garde : la responsabilité du conseil municipal actuel pouvait être engagée. Il a donc été impératif de prendre les précautions le dégageant de celle-ci. Désormais les faits sont parfaitement établis, ainsi que l'époque de cette disparition. C'est à l'occasion d'une recherche de place pour du stockage de matériel de la société de pêche qu'un tri sans précaution a été réalisé durant la période 2006/2007. Sur recommandation de la directrice des Archives Départementales un courrier a donc été rédigé à l'attention du Préfet lui relatant cette regrettable initiative.

Une opération d'enlèvement d'encombrant vous avait été proposée mais faute d'intéressés celle-ci n'a pas eu lieu. Une distribution de coupe d'affouage vous a également été proposée, deux ont été distribuées pour une période de deux ans. Des points de collecte d'ordures ménagères ont été rajoutés, le détail et la liste des personnes concernées vous sont présentés dans le Livret de format A5 joint à ce bulletin.

« Le RELAIROUTE du MONTBLANC » reprend vie avec la réception d'état des lieux de l'appartement T3 du dernier étage qui est loué depuis le 4 janvier 2016 (voir photos page 10). La réfection du deuxième appartement T4 du rez-de-chaussée a été validée par le conseil municipal et sa rénovation va démarrer prochainement.

LA VIE ASSOCIATIVE À SERRIÈRES-SUR-AIN

LA GAULE DE NOIREFONTAINE FAIT LA FÊTE À NOIREFONTAINE

La société de pêche, la Gaule de Noirefontaine et ses grands pêcheurs, ont organisé un banquet champêtre et musical, au fond du vallon, au bord de la rivière. Les grosses gouttes n'ont pas pesé bien lourd face aux bonnes saucisses, côtes et salades préparées par nos cuisiniers en chef. Le soleil est même revenu après le superbe concert de nos vedettes du jour. Merci à tous de votre présence qui nous a permis l'achat de truitelles pour ré-empoissonner le bief.

Paul BOZONAT & Florent SEYZERAT

QUELQUES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE AUTORISÉE

En cette année 2015 nous avons pu rembourser intégralement à la commune le prêt qui nous avait permis de démarrer les travaux. De plus nous avons pu verser les locations aux propriétaires à 100 % dès cette année. Ces derniers sont invités à nous communiquer leur adresse mail afin de transmettre les informations plus facilement et plus rapidement.

POUR AVOIR PLUS DE DÉTAILS ET DISCUTER COLLECTIVEMENT DES PROJETS 2016 NOUS VOUS PRIONS DE NOTER LA DATE DE NOTRE PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE VENDREDI 22 JANVIER 2016 À 19 h À LA MAIRIE.

Gérard PUPUNAT, président

MAINS VERTES

VERS UNE TOUTE NOUVELLE COMMISSION DE FLEURISSEMENT

Comme vous avez pu le constater, des fleurs ont poussé de ci, de là, sur la commune cet été à l'initiative de quelques mains vertes pour le plaisir de tous ...



Aujourd'hui une commission de fleurissement est en cours de constitution.

Si vous avez un peu de temps, des envies, des idées, un savoir-faire à partager, des connaissances à transmettre pour embellir notre commune, venez rejoindre un collectif plutôt sympathique qui a pris l'initiative d'organiser une première rencontre qui aura lieu

VENDREDI 5 FEVRIER 2016 à 18H (SALLE DE LA MAIRIE)

Rejoignez-nous pour ce rendez-vous et participez à la création du "collectif pour nos fleurs".

ON VOUS ATTEND !

Sylvie LOISY

JOYEUX ANNIVERSAIRE A NOS AINES.

Les membres du CCAS ont commencé à organiser des visites d'anniversaire aux plus anciens et se proposent de généraliser cette pratique en 2016 ... Ces petits rendez-vous permettent de passer un moment agréable avec chacun d'eux autour d'un gâteau confectionné par nos soins (Hélène a une spécialité appréciée !), gâteau accompagné du café offert par nos hôtes et les anecdotes sur le temps passé qui fusent pour un plaisir partagé. **ALORS À L'ANNÉE PROCHAINE !**



Élise



Suzanne

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Parmi les projets de l'année ... Courant janvier l'entreprise de maçonnerie GUILLOT d'Hautecourt interviendra pour décolmater la conduite d'évacuation d'eaux usées devant le local des chasseurs. Et dès que les conditions météo le permettront **LE RELAIROUTE** fera peau neuve avec une façade entièrement rénovée et isolée, EDF a déjà sécurisé la ligne électrique en façade. Nous aurons aussi à respecter nos engagements concernant l'Accessibilité : la loi du 11 février 2005 dite « loi handicap » imposait dans un premier temps l'élaboration d'un diagnostic accessibilité pour tous les Établissements Recevant du Public (ERP) – ce dont nous disposons déjà pour nos deux ERP qui sont la mairie et l'église (établi par SOCOTEC). Ceux ci doivent maintenant être rendus accessibles à tous les usagers dans un délai de 3 ans à partir du 1er janvier 2015. Concernant la mairie, la cour doit être re-profilée de façon à supprimer la rampe d'accès existante puisque celle-ci n'est pas conforme aux exigences légales. Le cheminement du parking jusqu'à la mairie doit également être réaménagé avec un emplacement de parking handicapé. Concernant l'accès étage et la montée d'escalier, nous avons une dérogation pour l'utilisation de la salle polyvalente avec ses prises Internet permettant l'installation d'un poste informatique et ainsi toutes les informations souhaitées ex : cadastre, cimetière, réseau d'eau etc... et pour l'accessibilité de l'église nous avons également une dérogation pour la mise en place occasionnelle d'une rampe d'accès amovible coiffant les marches d'escalier.

Pour 2016 nous avons également programmé la révision de notre schéma directeur et du zonage d'assainissement - qui n'est plus conforme aux exigences actuelles, ni sur le hameau de Sonthonnax le Vignoble, ni au village de Serrières sur Ain -

Nous avons confié ce projet au Cabinet NICOT qui doit nous proposer une étude complémentaire (subventionnable de 50 à 70 %) au schéma directeur existant en proposant divers scénarios possibles : type d'assainissement collectif ou non collectif et avec ou sans fosses, mise en séparatif ou non des réseaux, type de STEP macrophyte style roselière de Merpuis ou plutôt rustique pour le traitement des eaux usées en sortie des collecteurs existants sur Serrières et Sonthonnax.

Enfin avant fin d'année nous aurons à établir le Plan Communal de Sauvegarde de notre commune en cas de risques et notamment celui lié à la rupture éventuel du barrage de Vouglans.

Merci à toute l'équipe : adjoints, conseillers, secrétaire et agent communal pour votre soutien et votre implication dans toutes ces réalisations dont vous pouvez être fiers. Fierté des réalisations et amertume devant la baisse programmée des dotations, vous trouverez ci-dessous le mot de Jean-Michel Boulmé à ce sujet.

Confronté à cela, toute économie est bonne à prendre. Or, les taux bancaires sont au plus bas : nous venons donc de lancer une consultation auprès de l'Agence France Locale (Établissement de crédit spécialisé réservé aux collectivités) pour un re-financement de notre prêt de 500 000 € concernant l'extension de notre réseau d'eau et d'assainissement de Sonthonnax et Serrières.

LE MOT DU MAIRE (Suite de la page 1)

Par Christian Bardet

DOCUMENT : BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COMMUNES

Contribution au redressement des finances publiques					
	2014	2015	2016	2017	Estim.2017/2014
BOVELUX-SANT-JEROME	-1 793	-8 042	-10 358	-14 743	-12 950
CERDON	-4 793	-13 150	-21 675	-30 343	-35 690
CHALLES-LA-MONTAGNE	-1 302	-4 481	-7 668	-10 930	-9 628
JAJURELUX	-11 348	-40 289	-69 611	-99 455	-89 107
LABALME	-1 192	-3 668	-6 782	-9 645	-8 453
MERIGNAT	-808	-3 135	-5 398	-7 689	-6 793
NEUILLE-SUR-AIN	-6 514	-22 804	-41 560	-69 512	-62 998
PONCIN	-12 585	-44 294	-76 487	-109 220	-96 638
PONT-D'AIN	-15 959	-68 288	-95 833	-136 634	-121 076
PRAY	-5 227	-18 081	-31 132	-44 401	-39 174
SANT-ALBAN	-1 247	-4 285	-7 370	-10 506	-9 268
SANT-JEAN-LE-VIEUX	-9 105	-31 110	-53 451	-76 167	-67 063
SERRIÈRES-SUR-AIN	-887	-6 887	-12 575	-18 582	-17 676
VARAMBON	-2 097	-8 340	-16 089	-23 359	-21 169
TOTAL COMMUNES	-74 616	-263 782	-466 778	-661 074	-676 669
COMMUNAUTE	-43 843	-166 779	-269 000	-384 149	-340 306
TOTAL TERRITOIRE	-118 358	-419 491	-724 778	-1 038 223	-916 865

Impacts prévisibles de la baisse des dotations sur les finances de nos communes et de notre Communauté de Communes

FIERTÉ ET AMERTUME L'ampleur de la baisse des dotations de l'État à la commune se confirme pour les années qui viennent (voir le tableau de gauche) avec une baisse prévue de 18 562 € entre 2013 et 2017 ! À cette baisse de dotation s'ajoute un choc bien plus dramatique pour une commune comme Serrières-sur-Ain, une baisse, déjà effective à ce jour dans ses écritures comptables, des ressources fiscales de 128 415,96 € en 2013 à 83 579 € seulement en 2015 soit au minimum 44 836,96 € de moins ... L'essentiel de cette baisse (30 000 € environ), tout comme la hausse de près de 36 % de la taxe d'habitation qui a frappé nos ménages, sont imputables à la disparition au 1^{er} janvier 2014 de la Communauté de Communes des Monts Berthiard (CCMB) qui s'était heureusement dotée d'une fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone.

Le passage à une fiscalité professionnelle unique qui nous a été imposée, fiscalité en vigueur dans la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon (CCRAPC), a pour conséquence que la voirie, les ordures ménagères et le syndicat mixte de l'île Chambod sont en définitive désormais à notre charge exclusive alors qu'ils étaient totalement couverts par la fiscalité additionnelle de la CCMB, la voirie étant à l'époque son premier poste budgétaire. Précisons bien que ce serait pareil sur ce point, mais avec combien d'autres inconvénients supplémentaires immédiatement subis, si nous nous étions à l'époque laissés absorber par la future agglomération d'Oyonnax, la CCHB !

Et voilà qu'aujourd'hui de nouvelles menaces surgissent déjà. Celles contenues dans la loi « NOTRe » (votée en juin 2015) pèsent désormais sur notre régie d'eau ou sur la maîtrise de notre urbanisme. Que restera-t-il dans 5 ans de nos communes, rurales ou urbaines ? que restera-t-il de nos départements ?

Le seul avenir possible sera à la résistance et à la reconquête pour régénérer une République authentique, « une et indivisible », avec ses communes librement administrées, la seule République où chaque citoyen est égal en droits à tous !

Jean-Michel Boulmé,

Maire adjoint de Serrières-sur-Ain,

Ancien vice-président de la défunte et regrettée CCMB ...

PROPRIÉTÉ COMMUNALE. « LE RELAIROUTE DU MONTBLANC » REPREND VIE !



Sa rénovation étant terminée, l'appartement T3 du dernier étage du « RELAIROUTE du MONTBLANC » est loué depuis le 4 janvier 2016. À droite, le salon et la cuisine.

À gauche, l'entrée puis la salle de bains.

Ci-dessous, depuis la fenêtre de la chambre, une vue sur la vallée de l'Ain, « LE PRÉ D'AMONT » et « LE PAVILLON DE LECTURE ».



LE FUTUR PÔLE « MULTI-ACCUEIL » PETITE ENFANCE DE LA CCRAPC

À Poncin, un pôle multi-accueil petite enfance est prévu à la rentrée scolaire 2016 en face du foyer rural. Les travaux ont débuté en septembre dernier sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes en septembre. Il comportera une crèche d'une capacité de 25 places et un relais d'assistantes maternelles. Ouverture prévue à la rentrée scolaire 2016.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX ?

Pour tous vos travaux de modifications de vos façades, de vos toitures, pour la création d'un abri de jardin, d'une clôture, d'un mur... Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (remplacement d'une porte, d'une fenêtre par un autre modèle etc...)

Vous devez déclarer votre projet au moyen d'un formulaire disponible en mairie



SI OUI, VOUS DEVEZ DÉCLARER VOTRE PROJET AU MOYEN D'UN FORMULAIRE DISPONIBLE EN MAIRIE

DANS LE DOUTE, LA SECRÉTAIRE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ORIENTER DANS VOS RÉALISATIONS

LA VIE ASSOCIATIVE À SERRIÈRES-SUR-AIN

COMITÉ DES FÊTES

LE VIDE-GRENIER DE LA PLAGE DE MERPUIS EST REVENU CETTE ANNÉE.



Le 21 juin 2015 ne fut pas seulement le jour du solstice d'été ou celui de la fête de la musique ... car ce 21 juin 2015 tombait un dimanche et cette circonstance a fait que le vide-grenier de la plage de Merpuis s'est tenu en même temps que la fête de la musique. Le même jour se tenaient aussi 2 autres vide-greniers, celui de Priay et celui de Villereversure.

Si on ajoute comme le fait le journal *Le Progrès* (voir article ci-contre) que c'était un « come back » après une courte interruption, sans oublier que le pont de Serrières-sur-Ain était coupé, on comprend la modestie de l'affluence d'exposants.

Mais les Serriérois, tout comme les exposants et les visiteurs ont été heureux de cette journée et de se retrouver autour de la plage de la buvette et des galettes préparées par les pêcheurs.

LE BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2015

Depuis la création du comité en mai 2014, les différentes manifestations ont permis de mettre environ 1800 euros de coté. Cet argent peut permettre d'expérimenter de nouvelles manifestations.

TOUTES LES NOUVELLES IDÉES ET LES BONNES VOLONTÉS SONT BIENVENUES ...

Par Yves BARDET, trésorier

FÊTE DU LAC 2015 ANNULÉE

La canicule qui a sévi en début d'été a conduit le préfet de l'Ain à prendre un arrêté d'interdiction des feux d'artifice au vu des risques d'incendie. Ceci une semaine avant celui qui devait être tiré sur le lac. Dans ces conditions le comité des fêtes a été dans l'obligation d'annuler la fête du lac 2015 qui aurait été une catastrophe financière ... Merci aux différents prestataires qui ont parfaitement compris les impératifs auxquels nous avons dû nous soumettre.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE FAIT SES GAULETTES



Il faisait beau le samedi 4 juillet et il y avait de nombreux amateurs, non seulement pour déguster les galettes au sucre et à la crème confectionnées par les chasseurs, mais aussi pour savourer leurs pizzas ou leurs tartes à l'oignon. Mais également pour boire, rire et discuter en toute amitié !



Le samedi 12 décembre, en salle polyvalente, c'était la fête de Noël du CCAS 2015 ...



LA JEUNESSE
(à gauche)



NOS AINÉS
(à droite)

**À
V
O
S
A
G
E
N
D
A
S
2
0
1
6**

LA GAULE DE NOIREFONTAINE

ORGANISERA DANS L'ANNÉE UNE MANIFESTATION



RESTEZ À L'ÉCOUTE POUR EN ÊTRE INFORMÉS

LE BOUDIN DES CHASSEURS

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE VENDRA COMME CHAQUE ANNÉE SON BOUDIN



VENDREDI 5 APRES MIDI ET SAMEDI MATIN 6 FÉVRIER
NE MANQUER SOUS AUCUN PRÉTEXTE CET ÉVÈNEMENT !

AG DE D'UN « COMITÉ DE FLEURISSEMENT »
VENDREDI 5 FÉVRIER à 18 H (SALLE DE LA MAIRIE)



ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE
LE VENDREDI 22 JANVIER ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

FETE DU LAC 2016
SAMEDI 30 JUILLET

FETES DES VOISINS
Vendredi 20 mai MERPUIS FOUR

VIDE-GRENIER
DIMANCHE 19 JUIN MERPUIS PLAGE

LA VIE À SERRIÈRES-SUR-AIN

État Civil

NAISSANCES 2015

(de gauche à droite)
Camille MINARD né le 8 octobre
Ninon DADOLLE née le 13 novembre
Lucie SEYZÉRIAT née le 6 décembre

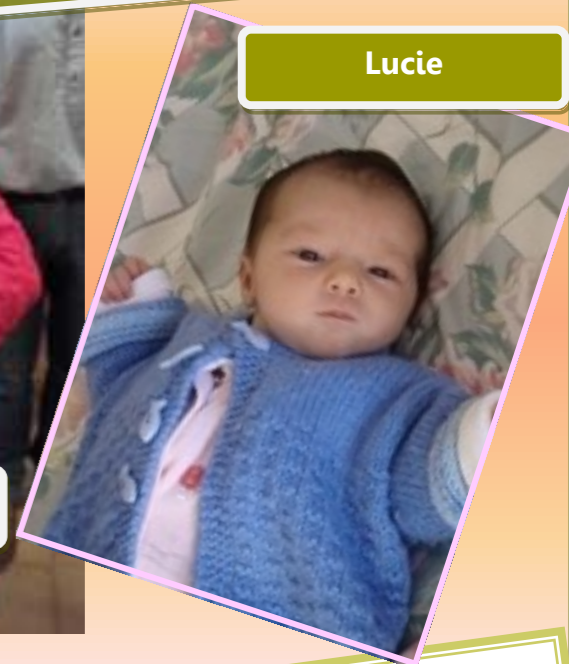
Ninon DADOLLE était déjà présente au goûter des jeunes et des anciens le 12 décembre . (Ici dans les bras d'un très, très ancien : le père Noël ... l'aviez vous reconnu ?



Lucie



Camille



Ninon

DÉPART DE LA COMMUNE

Le 15 juin, FAURE Fabrice à Merpuis
Le 30 juin, BEUFILS Angélique au Bourg

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS :

Le 1er juillet, Mona STURBE à Merpuis
Le 13 novembre, Marine DERREPAS au bourg

11 NOVEMBRE : CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DES ENFANTS DE SERRIÈRES MORTS À LA GUERRE



8 MAI ET 11 NOVEMBRE, RAPPEL ...
DEUX CÉRÉMONIES ONT LIEU CHAQUE ANNÉE À 11 H :
LE 8 MAI ET 11 NOVEMBRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE : M Christian BARDET

ADJOINTS :

- Mme Marie-Claire VUILLERMOZ (3^{ème} adjoint)
- M Jean-Michel BOULMÉ (1^{er} adjoint)
- M René PASSOT (2^{ème} adjoint)

CONSEILLERS :

- Mme Sylvie LOISY
- Mme Michèle FILLON
- M Gérard PUPUNAT
- M Paul BOZONAT
- M Jérémy BATAILLE

UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DES VOLONTAIRES POUR LA COMMUNE



Contrairement aux dires de certains, les petites communes rurales ne sont pas des « réserves d'Indiens » avec lesquelles il faudrait en finir, mais des réserves de Républicains à qui leur commune peut faire appel. Il s'agissait de rentrer à l'abri et de transporter les panneaux de laine de bois très nombreux stockés dans la cour jusqu'à notre futur local d'archives en vue de son isolation, puis de procéder à l'isolation ... ci-dessus une partie de la quinzaine de citoyens qui se sont portés volontaires pour permettre à la commune d'économiser environ 9000 €. Ceci dans une commune de 130 habitants. Quelle leçon pour ces messieurs des grandes villes qui veulent absorber nos villages !

Merci aux habitants qui agissent pour que notre commune demeure un cadre de vie non seulement de charme, mais fraternel ...

SAMEDI 22 AOUT 2015, LA GAULE DE NOIRE-FONTAINE FAIT LA FÊTE À NOIREFONTAINE



MALGRÉ LE FEU D'ARTIFICE ANNULÉ ... SUR LA PLAGE DES FÊTARDS ALLUMENT UN BARBECUE



**MERPUIS - PLAGE
AU PRINTEMPS**



**EN PARADIS & LA PLAGE
VUS DU LAC EN AUTOMNE**



**automne printemps ou hiver, vues de notre commune,
quelle que soit la saison ... un cadre de vie de charme !**

**HÔTEL TENAND DE JADIS
& EN HIVER
(6 JANVIER 1922)**





SONTHONNAX LE VIGNOBLE VU DE MALAVAL EN ÉTÉ

L'été à Serrières sur Ain, notre cadre de vie de charme



AU CŒUR DE L'ÉTÉ 2015, L'ENCHANTEUR MERLIN ATTEND LES PÊCHEURS AU BIEF DE NOIREFONTAINE



FLEURS AU FOUR BANAL DE SONTHONNAX LE VIGNOBLE

Œuvres des mains vertes de notre commune



FLEURISSEMENT DE LA MAIRIE